



EN 1504-2

09

0749

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Sikagard® Monolastex

02	03	03	03	003	0	000005	1155
----	----	----	----	-----	---	--------	------

1. Produit type: Code d'identification unique du produit type:	Sikagard® Monolastex
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Sikagard® Monolastex (n° du lot, voir emballage)
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Revêtement de protection pour surfaces en béton à l'extérieur, non applicable en cas de sollicitations au trafic ou de contact permanent avec l'eau. EN 1504-9 principes 1.3 / 2.3 / 8.3
4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:	Sikagard® Monolastex Sika Belgium nv Venecoweg 37 BE-9810 Nazareth
5. Adresse de contact: Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2	Non applicable (voir point 4)
6. EVCP: Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V:	Systeme 2+

Déclaration des Performances



<p>7. Organisme de certification notifié (hEN): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:</p>	<p>0749 L'organisme notifié de certification n° 0749 a réalisé les points suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ° Détermination du produit type sur base d'essais types (prise d'échantillon comprise) ° Inspection initiale de l'usine de production et du système de contrôle de la production ° Suivi continu, jugement et évaluation du contrôle de production en usine <p>et a délivré le certificat CE de contrôle de la production n° 0749-CPD-BC2-562-0220-0001-005.</p>
<p>8. Organisme de certification notifié (ETA): Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée:</p>	<p>Non applicable (voir point 7)</p>

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Norme	Spécifications techniques harmonisées
Adhérence	≥ 1 MPa	EN 1542	EN 1504-2:2004
Perméabilité au dioxyde de carbone (CO ₂)	208 m	EN 1062-6	
Perméabilité à la vapeur d'eau (H ₂ O)	Classe 1 (0,59 m)	EN ISO 77831-1	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	< 0,1 (kg/m ² h0.5)	EN 1062-3	
Adhérence après sollicitation thermique pour application extérieure avec sollicitation aux sels de déverglaçage	Pas de bullage, de fissuration ou de décollement Adhérence ≥ 0,8 MPa	EN 13687-1 + EN 13687-2	
Aptitude au pontage de fissure	Classe B.3.1	EN 1062-7	
Vieillissement artificiel sous l'influence des rayons UV et de l'humidité	Pas de bullage, de fissuration ou de décollement	EN 1062-11	
Stabilité de couleur	0,33	EN 1062-11	



10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:



Bernard Van Sever
General Manager



Rudi Naert
Technical Manager

Nazareth, 28/11/2014

Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Pour des informations et des conseils concernant la manipulation, le stockage et la mise au rebut de produits chimiques en toute sécurité, veuillez consulter la fiche de sécurité la plus récente du matériau concerné, qui comporte ses données physiques, écologiques, toxicologiques, etc.

Notice légale:

Les informations sur la présente notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. L'utilisateur du produit doit tester la compatibilité du produit pour l'application et but recherchés. Sika se réserve le droit de modifier les propriétés du produit. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique locale correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.



Plus d'information:
Sika Belgium nv
Venecoweg 37
9810 Nazareth
Belgium

Tél. +32 (0)9 381 65 00
Fax +32 (0)9 381 65 10
www.sika.be